



Réseau des sites culturels du Massif Mézenc-Gerbier

Offre de mission - Service civique

Intitulé de la mission : *Ambassadeur du réseau des musées et sites culturels remarquables du massif du Mézenc.*

Éléments de contexte

Les acteurs

Le réseau regroupe 12 sites de visite situés sur le massif Mézenc-Gerbier aux confins de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Ces sites culturels et ces musées s'attachent à la valorisation du patrimoine et des spécificités de ce haut plateau, pour le public touristique et local (www.visites-mezenc-sources-loire.com).

Dans un contexte économique qui interroge quant à leur devenir, les sites culturels et musées du massif ont entrepris **depuis 2011**, une démarche de mise en réseau pour améliorer leur fonctionnement des sites et renouveler leur attractivité.

Le projet collectif

Concrètement, le réseau vise à mutualiser des compétences et des moyens pour développer des actions :

- de professionnalisation,
- de promotion et communication,
- d'animations des sites (événement, animation artistique, ...).

C'est l'association Mézenc-Gerbier qui anime le réseau. L'association met en place le projet avec l'appui d'intervenants extérieurs (prestataires), avec lesquels elles organisent et animent, des comités de pilotage avec les 12 sites. Les sites sont impliqués et décident des orientations.

Le besoin actuel

Il ressort des premières étapes de la vie du réseau le besoin d'une plus forte présence au quotidien pour représenter le réseau et le rendre plus vivant, entre autres par des actions de promotion et d'animation. Le recours à **deux volontaires** vise à répondre à ce besoin.

Les missions des volontaires sont différentes et complémentaires de celles des bénévoles de l'association, des intervenants et du chargé de communication.

Principales missions et encadrement

Les missions

Les volontaires auront pour **missions** au sein du réseau :

➤ **le suivi opérationnel :**

- du volet culturel (participation à certaines animations du programme 2016, suivi global...)
- d'une partie de la promotion (mise à jour du stand, diffusion des dépliants et supports de promotion, organisation des déplacements sur les villes proches, ...)

– d'une partie de la communication (annonce presse, compte-rendu presse, mise en place d'actualité sur la page Facebook, ...)

➤ **la représentation du réseau** à l'occasion des événements d'importance (Fête du Fin Gras / festivals ...)

➤ **la conception :**

- **de supports innovants de promotion** qui pourront être réalisés en 2016 (des pistes seront soumises mais les volontaires pourront être force de proposition)
- d'une **animation** pédagogique et/ou culturelle sur le thème fédérateur de l'année en cours.
- d'un **temps fédérateur** pour le réseau

Ce seront **des ambassadeurs du réseau**.

Les jeunes volontaires pourront être mis à disposition auprès des sites sous réserve que ses mises à disposition contribuent à leur formation et à leur mission générale.

L'encadrement Sous la houlette de l'Association Mézenc Gerbier les personnes engagées en service civique volontaire, seront accompagnés techniquement :

- principalement par le chargé de communication du réseau.
- ponctuellement par les prestataires qui accompagnent la dynamique de mise en réseau des sites et qui interviendront en particulier dans le cadrage général de la mission dans la phase de lancement, puis lors des temps réguliers de coordination avec l'ensemble des membres du réseau.
- par les référents techniques du réseau sur chacun des axes de travail identifiés : professionnalisation, promotion / communication, animation.

Modalités de la phase de préparation à la mission :

Les volontaires seront reçus par des membres du conseil d'administration de l'association Mézenc Gerbier qui présenteront la mission et son environnement, le contexte, etc...

Le chargé de communication leur fera rencontrer l'ensemble des membres du réseau.

Aspects pratiques et logistiques :

Lieu de travail : Massif du Mézenc (secteur Fay sur Lignon – Les Etables – Sainte-Eulalie)

Indemnisation financière : elle sera comprise entre 467,34 € et 573,72 € (indemnités à fin-2013) intégralement versée par l'État, selon la situation du volontaire. Enfin, l'organisme d'accueil doit verser une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Elle peut être servie en nature, au travers notamment de l'allocation de titre-repas, ou en espèces. Le montant minimal mensuel de cette prestation est fixé à 106,31 euros.

Déplacement : Compte tenu de la distance entre les sites, des déplacements qui seront nécessaires pour se rendre en réunion et pour rencontrer les partenaires du réseau, il est nécessaire que la personne engagée puisse disposer d'un véhicule. Ses frais de déplacement lui seront remboursés sur la base d'une indemnisation kilométrique de 32 cts d'€ / km.

Durée hebdomadaire du travail : de 25 à 35 h suivant les possibilités du candidat et les besoins du réseau.

Période du service civique : 7 mois de mai à novembre 2016

Conditions pour pouvoir répondre : Avoir entre 16 et 25 ans, quel que soit le niveau d'étude et cela sans aucun diplôme. Le Service Civique est ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Union Européenne.

Dépôt des candidatures : **Jusqu'au 27 mai 2016**, à l'attention du Président de l'Association Mézenc-Gerbier (renseignements et envoi des candidatures à Heintzmann Alexandre - tél : 06 99 82 29 94 ou 04 71 56 31 67 - visites.mezenc.sources.loire@gmail.com)

Adresse postale du bureau :

Réseau des musées et sites culturels remarquables du massif du Mézenc aux sources de la Loire
Rue de la perception – 43430 Fay sur Lignon